REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE L'HERAULT
ELECTIONS LEGISLATIVES — MARS 1978
——— 4e CIRCONSCRIPTION DE L'HERAULT ———

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS
pour l'Union et le Changement



Paul BALMIGERE

Député sortant



Suppléante **Dominique FRESQUET-RODA**
Employée
Maire adjoint de Béziers

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous en avez assez de vivoter.

Vous voulez vivre enfin.

Vous avez au cœur une immense espérance : changer, changer vraiment. C'est possible dans quelques jours si vous nous aidez.

Cette victoire me semble d'autant plus urgente que les responsabilités que vous m'avez confiées me permettent de constater tous les jours dans quelle misère, dans quelles difficultés, les hommes qui nous gouvernent ont plongé la plupart d'entre vous.

Nous avons ensemble lutté, souvent avec succès, contre les conséquences de cette politique. Nous avons défendu les chômeurs, exigé que les jeunes puissent « viure al païs », empêché des fermetures d'usines, combattu le plan de destruction du vignoble, et nous nous sommes seuls, en tant que parti, opposés à l'entrée de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal dans le Marché Commun. Nous avons exigé des aides pour les petites et moyennes entreprises. Nous avons fait respecter les libertés syndicales et démocratiques.

Mais je vous ai toujours dit : Nous ne sortirons durablement Béziers et le Biterrois de la crise que si l'on change de politique au plan national.

En effet un régime dans lequel des féodaux de l'industrie peuvent perdre un milliard d'AF en une soirée de Casino, alors que vous vous privez souvent de l'indispensable, est un régime condamné.

Il faut à la France une grande politique sociale : le SMIC à 2.400 F, la majoration des bas salaires, l'augmentation de 50 % des allocations familiales, le minimum vieillesse à 1.300 F, le relèvement des pensions et retraites, la création de 500.000 emplois par an, l'organisation du marché du vin et l'arrêt des importations.

Il faut une politique permettant d'assurer l'avenir de la jeunesse et la libération de la femme.

Il faut étendre la démocratie dans l'entreprise, dans la commune, dans la région, dans la Nation.

Il faut défendre notre indépendance pour que ni Carter, ni Willy Brandt, ni aucun autre, ne puissent plus se mêler des élections françaises.

C'est son peuple qui doit gouverner la France et non 25 sociétés géantes.

CETTE POLITIQUE NOUVELLE, JEUNE, AUDACIEUSE A ETE DEFINIE DANS LE PROGRAMME COMMUN DE GOUVERNEMENT DE 1972.

Il peut seul conduire une majorité de gauche à la victoire.

Hélas, nos partenaires ont rompu les discussions engagées. Ils sont revenus en arrière sur le nombre de nationalisations et sur les mesures pour faire payer les milliardaires en mettant ainsi en cause les moyens de financer les mesures sociales prévues.

Mais vous l'avez constaté, les communistes n'ont jamais renoncé à l'Union. Nous multiplions les appels au Parti socialiste pour que reprennent sans tarder les négociations.

François Mitterrand jusqu'à aujourd'hui répond Non.

Il vous dit : votez pour nous, vous verrez après le 19 mars quelle politique nous proposerons.

Exiger un chèque en blanc n'est pas le moyen de créer un grand courant unitaire permettant de gagner.

ALORS QUE FAIRE ?

Rien n'est perdu.
Tout dépend de vous.

Le vote pour les candidats communistes au premier tour va constituer une gigantesque pétition pour l'union.

Il sera alors possible d'aboutir entre les deux tours à un accord pour appliquer le Programme Commun actualisé et de régler ainsi la question du désistement.

Voter communiste le 12 mars, c'est permettre la discussion le 13 et la victoire le 19.

Même si vous ne partagez pas les opinions des communistes sur tous les plans, aidez-nous à faire pencher la balance du côté de l'union et du vrai changement.

Gardez vos idées mais ne perdez pas votre vote.

Soyez efficace pour le progrès social en m'apportant votre soutien ainsi qu'à ma suppléante Mme Dominique FRESQUET-RODA.

C'est pour vous que vous allez voter.

J'ai confiance dans votre décision.

Paul BALMIGERE

Député sortant
Maire de Béziers
Vice-Président du Conseil Général.

VU, le Candidat.

Imp. J. Reschly, Montpellier.